

CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

Mercredi 29 juin 2022 – 20 h

I. AFFAIRES GENERALES

- 1 - Information sur les délégations.
- 2 - Etablissement de la liste annuelle des Jurés d'assises pour l'année 2023.
- 3 - Procédure d'appel d'offre – Attribution du marché pour l'entretien des espaces verts.
- 4 - Travaux rue Florant- Délégation de maîtrise d'ouvrage à la ville de La Ferté Bernard

II. CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

- 1 - Signature d'une convention de groupement de commande pour la fourniture de gaz et d'électricité
- 2 - Présentation des rapports annuels du délégataire eau et assainissement
- 3 - Demande de subvention pour l'Espace Naturel Sensible (ENS) auprès du Conseil Départemental
- 4 - Achat d'un engin par les espaces verts avec reprise de l'ancien matériel
- 5 - Demande de subvention auprès de la région pays de Loire dans le cadre de l'aménagement urbain et la création de la liaison douce de la rue Florant

III. AFFAIRES SOCIALES

- 1 – Présentation du bilan du restaurant d'enfants.
- 2 – Signature d'un avenant lié à la convention du restaurant d'enfants- Fixation du montant de la participation de la ville au C.C.A.S.

IV. AFFAIRES CULTURELLES

- 1 - Restauration de deux baies vitrées de l'Eglise Notre-Dame des Marais – demande de subvention au titre des fonds leader après du Perche Sarthois.

V. AFFAIRES SCOLAIRES

- 1 - Extension des locaux de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) - demande de subvention au titre des fonds leader après du Perche Sarthois

VI. TRAVAUX

- 1 - Déploiement de la fibre optique—Mise à jour du service national des adresses.

VII. JEUNESSE ET SPORT

- 1 - Signature d'une convention de subvention du 2^{ème} semestre avec le VSF FOOTBALL
- 2 - Signature d'une convention pluriannuelle de subvention avec le VSF NATATION
- 3 - Signature d'une convention de subvention du 2^{ème} semestre avec le VSF NATATION

VIII. PERSONNEL

- 1 - Modification du tableau des effectifs.
- 2 - Création de deux emplois « service civique »
- 3 - Détermination du cycle de travail de chaque service

IX. FINANCES

- 1 - Décision modificative n°2 du budget ville.
- 2 - Signature d'une convention avec le Pays du Perche Fertois et fixation des tarifs applicables au 1^{er} janvier 2023 pour les produits touristiques
- 3 - Régularisation comptable relative à la TVA
- 4 - Admission en non-valeur
- 5 - Médiathèque : nouveaux tarifs
- 6 - Apurement des comptes 46721 et 40971

Le Maire,

Didier REVEAU



La Ferté-Bernard